

# Projet du ruisseau Bernier

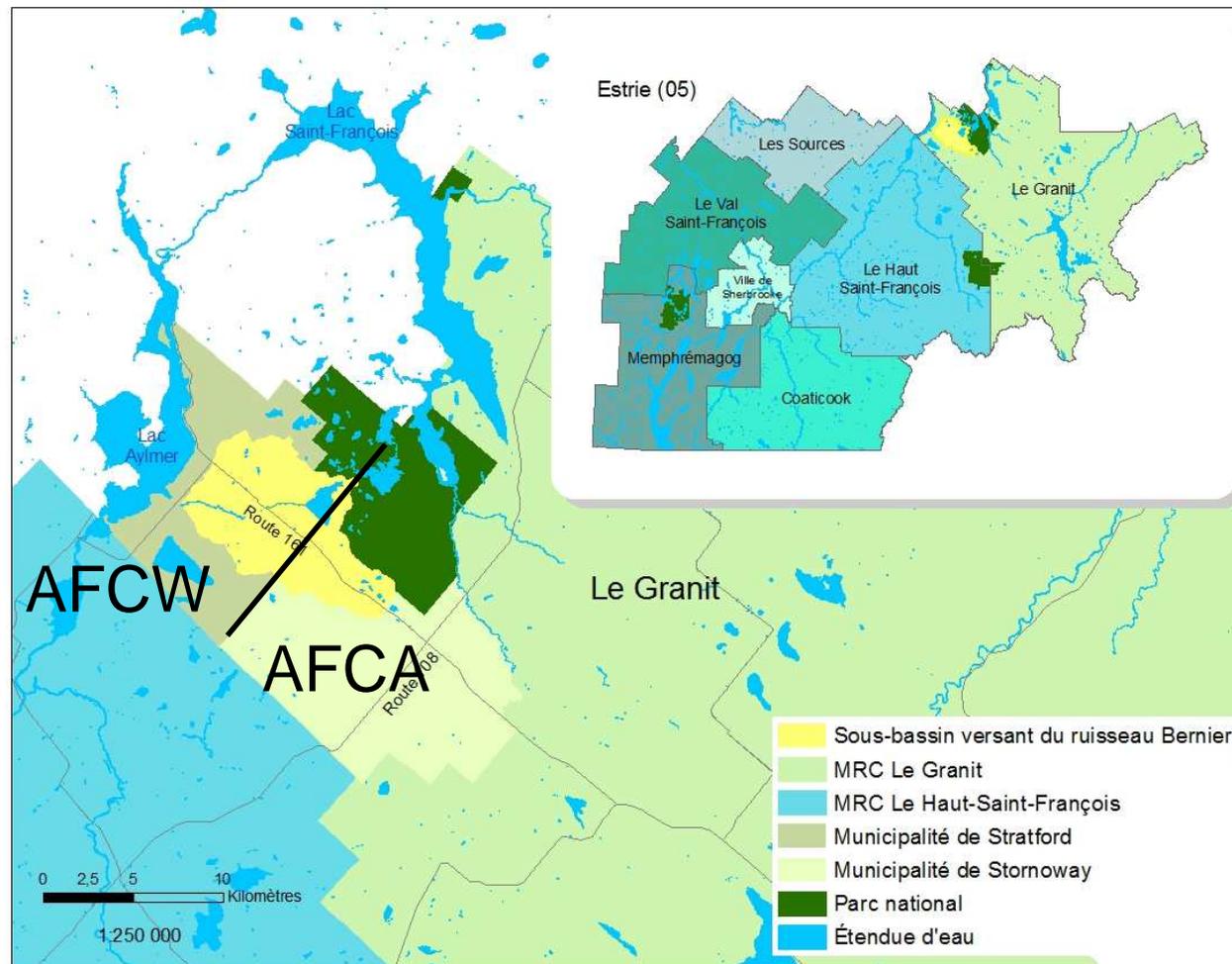
Par Martin Larrivée, ing.f., dg AFCW  
et Manon Ayotte, ing.f., coordonnatrice du projet



Agence de mise en valeur  
de la forêt privée de l'Estrie



# Localisation du bassin versant du ruisseau Bernier (6529 ha)





# Contexte du projet

- ◆ Intérêt pour les groupements forestiers
  - ✓ Évaluer plus en détails les actions régulières
  - ✓ Acquérir des connaissances et développer de nouveaux outils
  - ✓ Améliorer les pratiques en lien avec FSC et les réalités de la forêt privée: être proactif
  - ✓ Répondre aux besoins des membres



# Contexte du projet

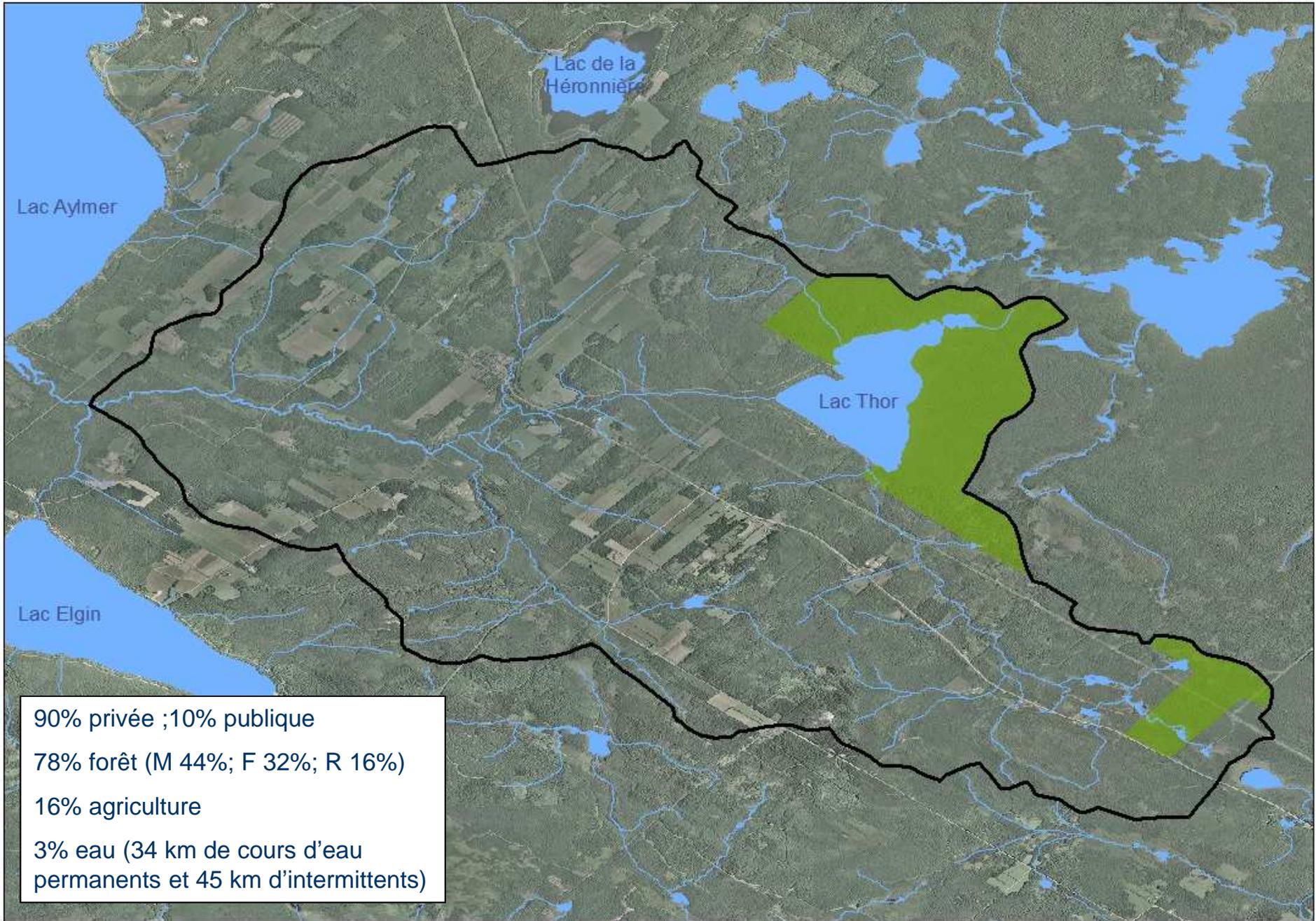
## ◆ Retombées positives

- ✓ Impact sur l'environnement (habitats fauniques, biodiversité, qualité de l'eau)
- ✓ Nouveaux partenariats: groupements et comités (visions, besoins, compétences)
- ✓ Rayonnement des groupements

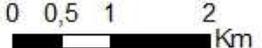


Sur le terrain...

17.01.2014



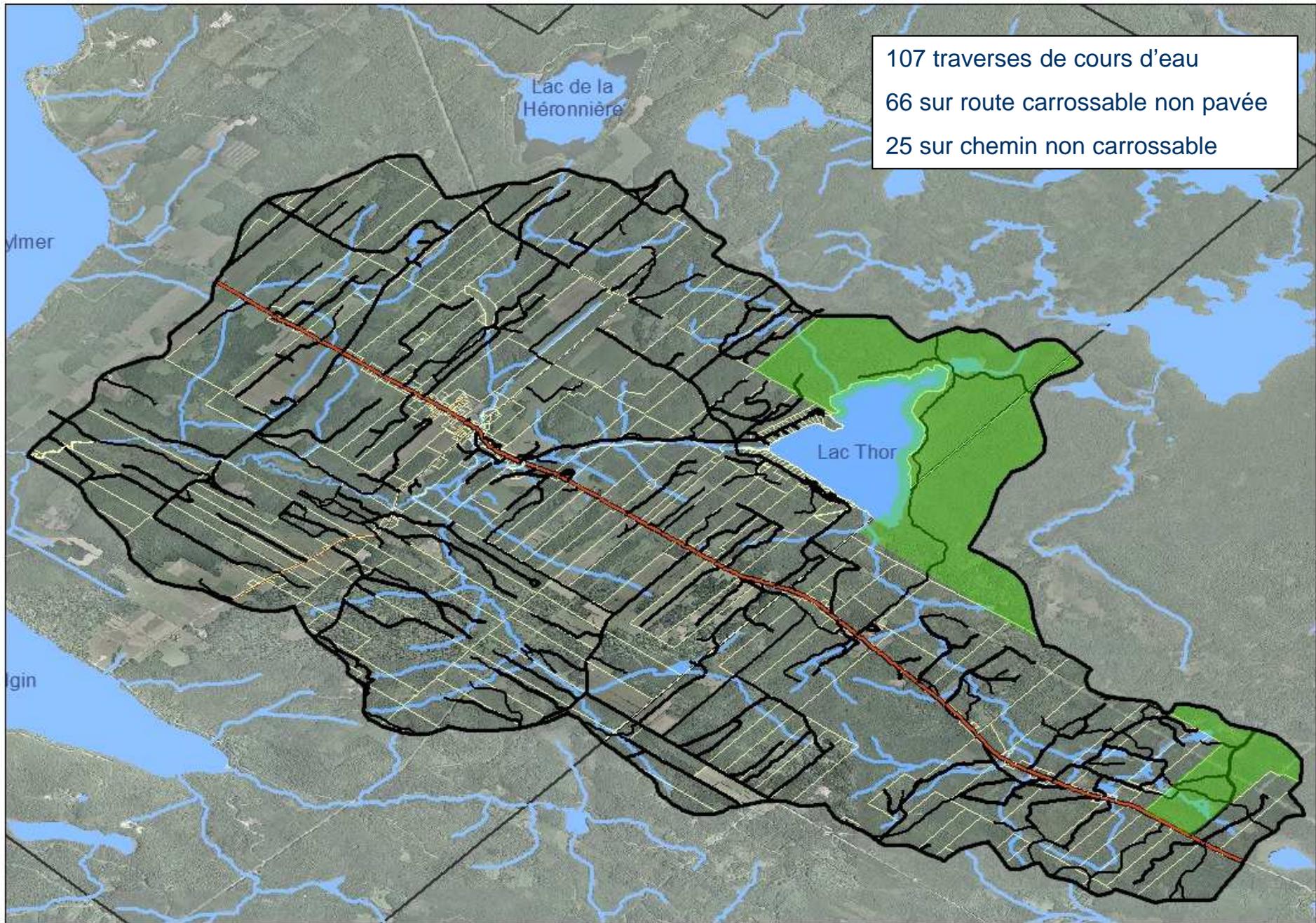
90% privée ;10% publique  
78% forêt (M 44%; F 32%; R 16%)  
16% agriculture  
3% eau (34 km de cours d'eau permanents et 45 km d'intermittents)



1:70 000

Source des données:  
Gouvernement du Québec, tous droits réservés

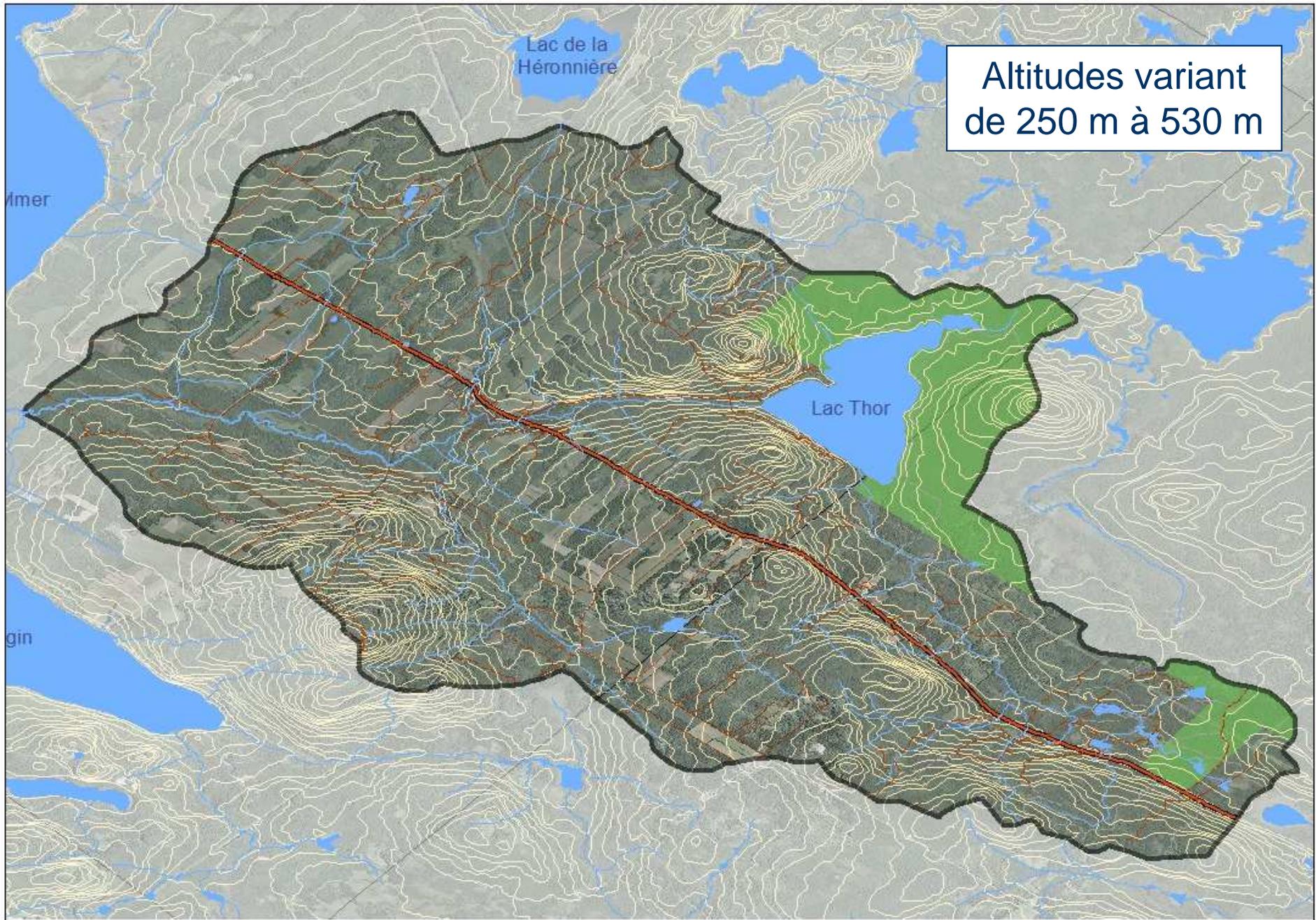




0 0,5 1 2  
Km

1:65 000

Source des données:  
Gouvernement du Québec, tous droits réservés



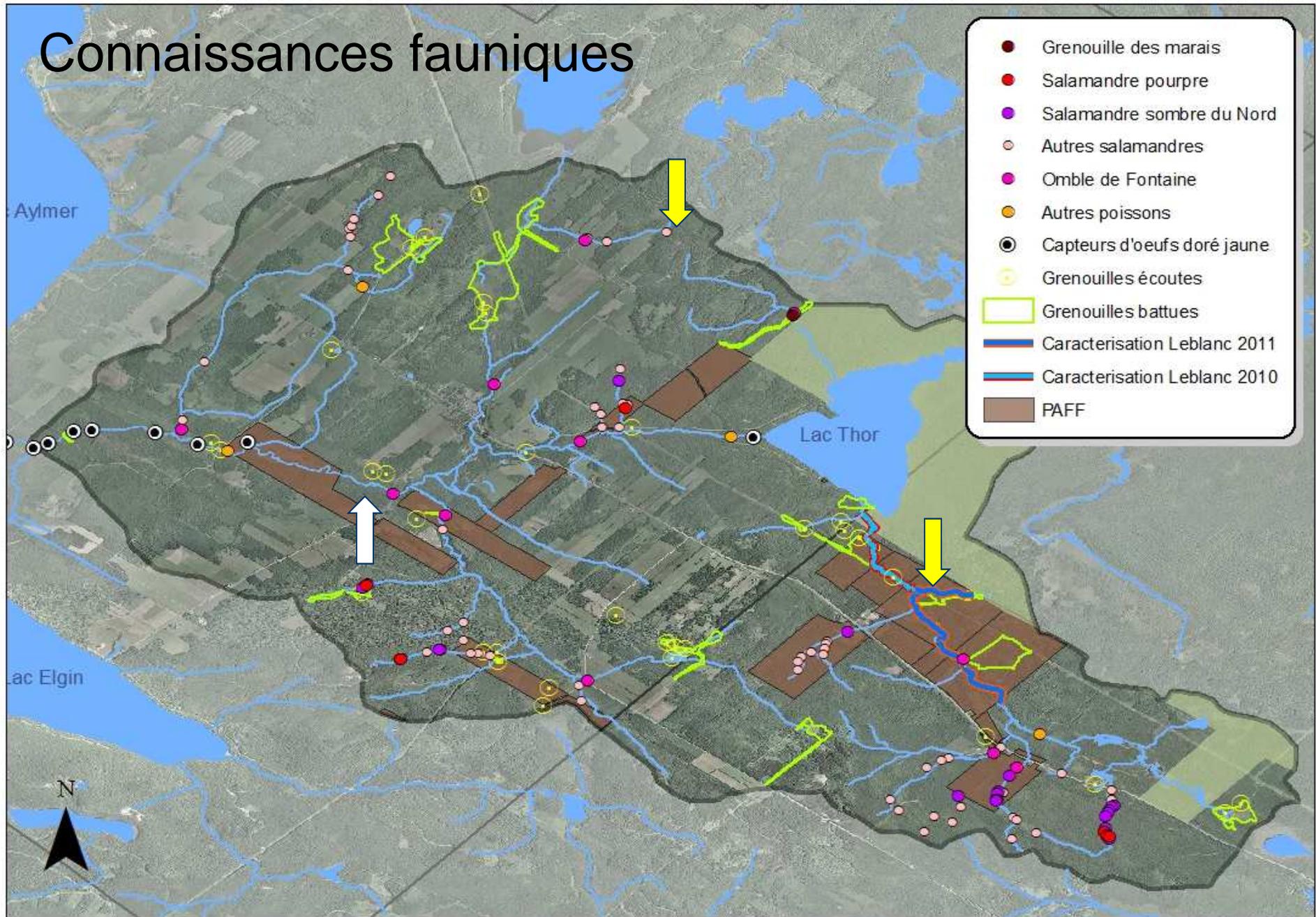
Altitudes variant  
de 250 m à 530 m

0 0,5 1 2 Km

1:65 000

Source des données:  
Gouvernement du Québec, tous droits réservés

# Connaissances fauniques

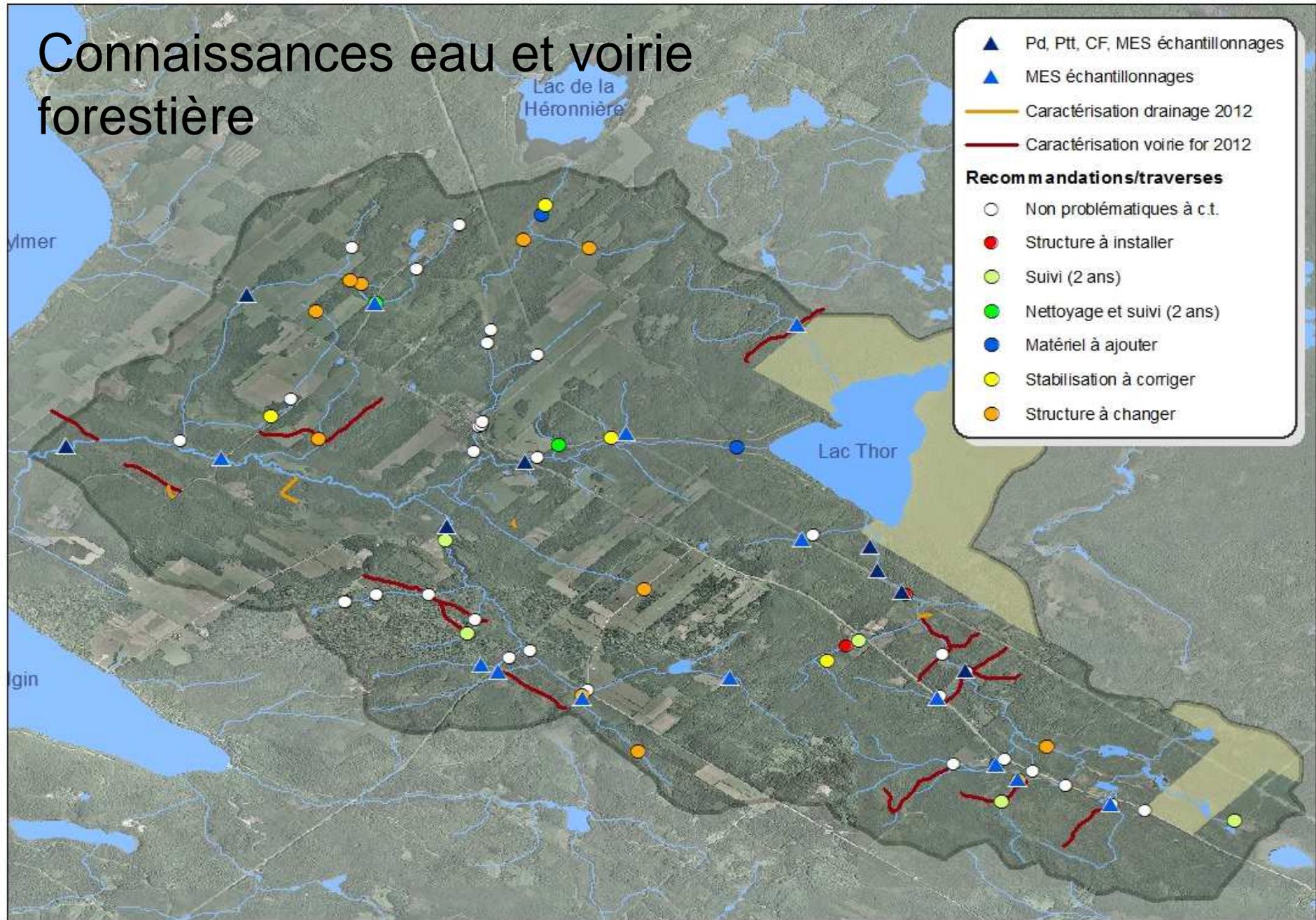


0 0,5 1 2 Km

1:65 000

Source des données:  
Gouvernement du Québec,  
tous droits réservés

# Connaissances eau et voirie forestière

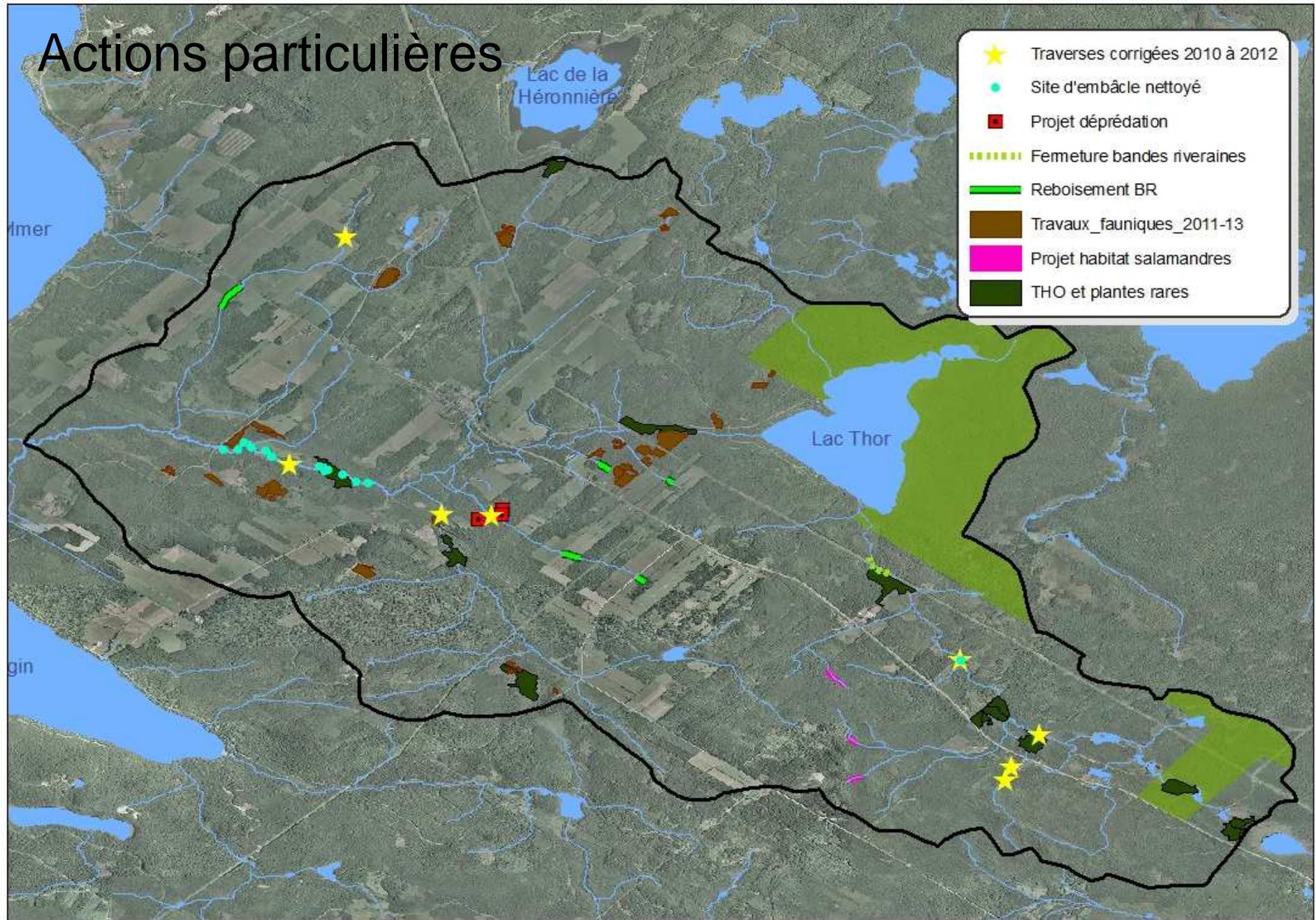


0 0,5 1 2  
Km

1:65 000

Source des données:  
Gouvernement du Québec, tous droits réservés

# Actions particulières



0 0,5 1 2 Km

1:65 000

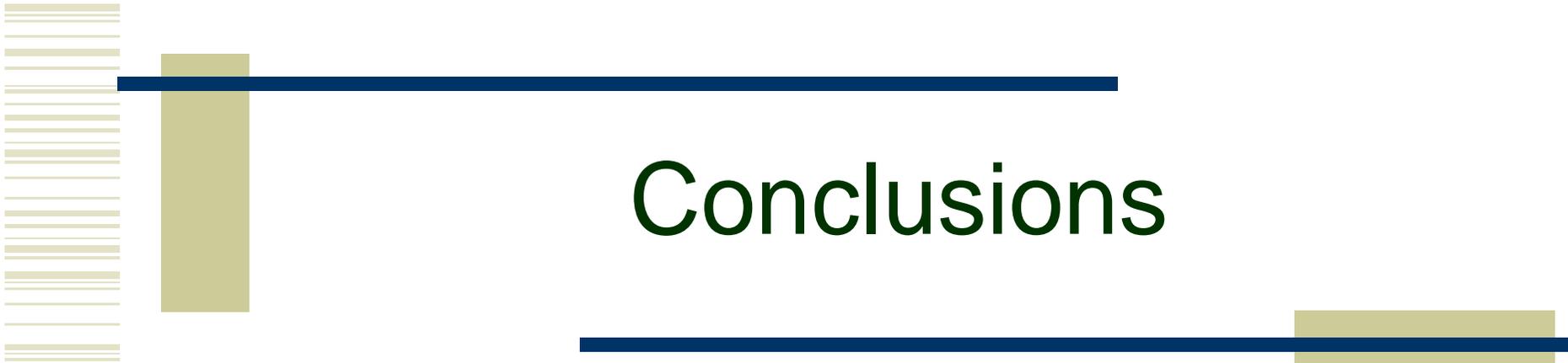
Source des données:  
Gouvernement du Québec, tous droits réservés

# Projet salamandre 1

*(Acquisition et intégration des connaissances sur les espèces à statut particulier dans l'aménagement forestier en milieu privé)*

## Objectifs

- ◆ Réalisation d'inventaires terrain visant les salamandres pourpre et sombre du Nord ainsi que la grenouille des marais.
- ◆ Intégration des informations aux pratiques courantes des conseillers forestiers.



# Conclusions

- ✓ Validation de présence et acquisition d'informations (MDDEFP, CDPNQ)
- ✓ Sensibilisation - Documents d'information aux propriétaires
- ✓ Pas de mesures propres au contexte de la forêt privée

### Origine et état actuel du peuplement :

**Type écologique:** Érablière à bouleau jaune sur dépôt mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique

**Peuplement actuel:** Érablière

**Perturbations antérieures:** Coupe partielle

### Travaux forestiers suggérés :

#### Nouvel examen

Ce peuplement  
manière à y p  
croissance ann  
d'intervenir.

RJF ou CAFM

< 35%

### Recommandations en lien avec le potentiel faunique :

Tel que suggéré pour le peuplement 2, il serait intéressant de cibler quelques chicots potentiels (voir page 12).

Conserver le noisetier présent, il fait partie des essences prisées par le cerf et le lièvre et est résistant à 50 % de brouet. Également, la diversité d'essences permet de maintenir l'équilibre écologique de cette érablière.

L'abondance de régénération en feuillus offre une bonne obstruction et permet de maintenir l'humidité au sol, essentielle dans le contexte de la présence d'amphibiens (salamandres). Pour préserver les abris, conserver tous les débris ligneux, particulièrement ceux avec un diamètre de plus de 10 cm.

### Autres recommandations en lien avec l'habitat des salamandres:

L'ensemble de ce cours d'eau mérite une attention particulière en raison des mesures de protection suggérées dans le cas d'identification d'espèces de salamandre à statut particulier sur un cours d'eau cartographié.

Sur cet affluent, la salamandre pourpre (espèce désignée vulnérable au Québec depuis 2009) et la salamandre sombre du Nord (espèce faisant l'objet d'un suivi au Québec) ont été observées.

Pour protéger leur habitat, les mesures suivantes vous sont fortement conseillées :

- Éviter le passage à gué dans le cours d'eau ainsi que l'apport de sédiments (mise à nu du sol, construction dans la bande de protection riveraine). En cas d'observation de foyers d'érosion, corriger la situation.
- En cas de travaux, respecter les bandes de protection selon le prélèvement visé :

Prélèvement supérieur à 50 %	60 m de protection
Prélèvement entre 30 et 50 %	40 m de protection
Prélèvement de moins de 30 %	20 m de protection

- Réaliser les interventions sur sol gelé pour maintenir les caractéristiques physiques et aussi réduire les risques d'érosion.
- Conserver les débris ligneux qui procurent des abris, surtout dans les premiers mètres du cours d'eau.
- Préserver un maximum de couverture qui procure l'ombrage et assure le maintien de l'humidité.
- Conserver les eaux de surface en évitant le drainage.

# Projet salamandre 2

*(Mesure de l'efficacité des bandes de protection pour le maintien de l'habitat de la salamandre pourpre)*

## Objectifs

- ◆ Lors de travaux terrain, vérifier l'applicabilité des mesures de protection propres à la forêt publique pour le maintien de l'habitat de la salamandre pourpre en forêt privée.
- ✓ Documenter l'efficacité d'une largeur de bande de protection intégrale supplémentaire sur certaines composantes de l'habitat de la salamandre pourpre.
- ✓ Documenter l'impact d'un prélèvement partiel dans la bande de protection.
- ✓ Documenter l'effet des interventions forestières sur la présence des populations de salamandres de ruisseaux dans un contexte d'aménagement forestier en forêt privée

Projet efficacité des bandes de protection - salamandre  
Bloc 2, Stornoway

Au total:  
4 blocs\*  
1 site témoin

**Dispositif**

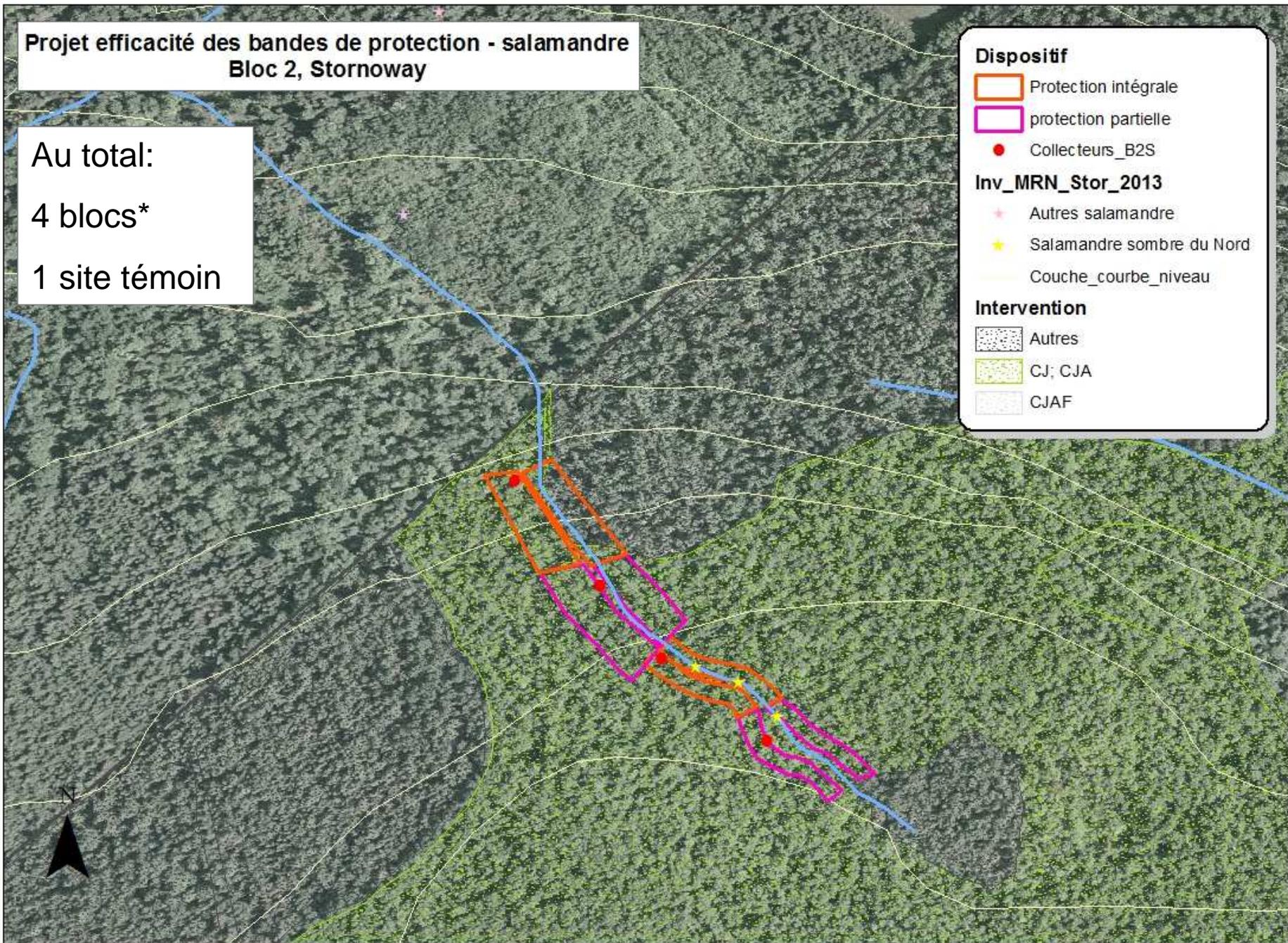
- Protection intégrale
- protection partielle
- Collecteurs\_B2S

**Inv\_MRN\_Stor\_2013**

- Autres salamandre
- Salamandre sombre du Nord
- Couche\_courbe\_niveau

**Intervention**

- Autres
- CJ; CJA
- CJAF



0 55 110 220  
Mètres

# Projet salamandre 2

*(Mesure de l'efficacité des bandes de protection pour le maintien de l'habitat de la salamandre pourpre)*



# Conclusions

À suivre...

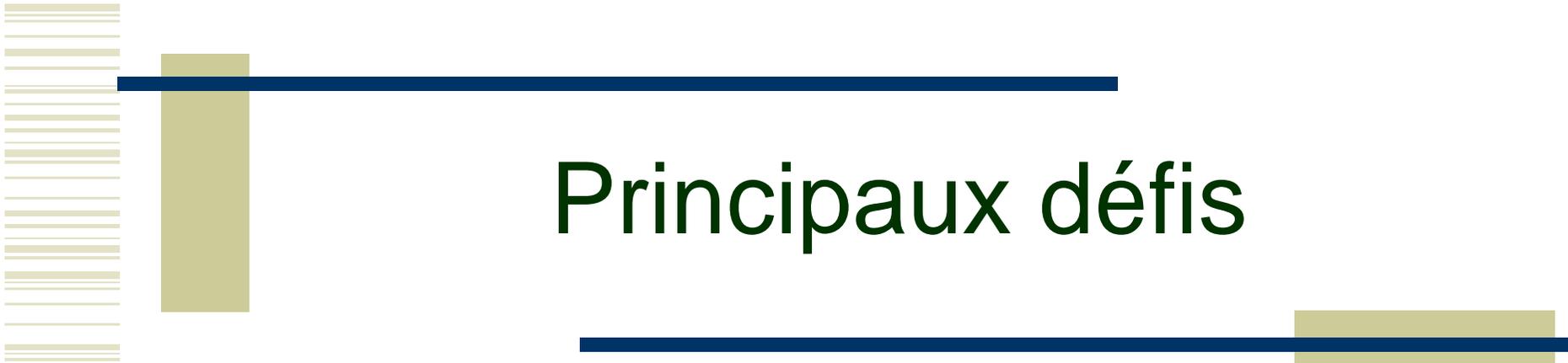


# Partenaires financiers

<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>	<b>Contribution en espèce</b>	<b>Autres contributions</b>	<b>Total</b>
Promoteurs (AFCW et AFCA)	9 468,64 \$	40 618,35 \$	50 086,99 \$
Agence Estrie (AMFE) (incluant programme régulier)	64 729,96 \$	9 467,13 \$	74 197,09 \$
COGESAF	2 415,00 \$	15 426,41 \$	17 841,41 \$
CRRNT Estrie (CRÉ Estrie)		829,64 \$	829,64 \$
Direction du suivi de l'état de l'environnement (MDDEP)	2 400,00 \$		2 400,00 \$
Domtar Windsor		2 986,64 \$	2 986,64 \$
ÉcoAction (Environnement Canada)	12 218,12 \$		12 218,12 \$
Emploi d'été Canada	2 974,66 \$		2 974,66 \$
Fonds de développement régional	14 793,47 \$		14 793,47 \$
Municipalités hôtes	18 216,00 \$	4 374,93 \$	22 590,93 \$
MAPAQ		1 257,74 \$	1 257,74 \$
MRC du Granit (incluant Fonds BV)		1 945,77 \$	10 885,99 \$
MDDEFP Estrie		4 419,45 \$	4 419,45 \$
PAIR			21 302,83 \$
Propriétaires forestiers	42 024,95 \$	2 333,10 \$	44 358,05 \$
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie		1 405,67 \$	1 405,67 \$
Union des producteurs agricoles de l'Estrie		283,64 \$	283,64 \$
Universités		9 378,08 \$	9 378,08 \$
Autres partenaires	458,05 \$	105,00 \$	563,05 \$
Volet 2 et Supra régional	95 510,15 \$		95 510,15 \$
Fondation de la faune du Québec (PAFF)	2 650,00 \$		2 650,00 \$
Fondation de la faune du Québec	140 590,20 \$		140 590,20 \$
<b>REVENUS TOTAUX DU PROJET</b>	<b>438 692,24 \$</b>	<b>94 831,54 \$</b>	<b>533 523,78 \$</b>

**Démonstration des retombées  
du partenariat développé**

**FFQ = 33% du financement**



# Principaux défis

- ◆ Intégration des données et connaissances
- ◆ Suivi des actions (régulières et projet)
- ◆ Exportation du projet



# Questions et commentaires

**Merci!**